Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 035-200084069-20260402-20260427-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-MARC-LE-BLANC 35460

Date de convocation
26/03/2026
Affichée le 26/03/2026

L'an deux mil vingt-six
Le jeudi deux avril à 20 heures
Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **Monsieur GAIGNE Olivier, Maire de SAINT-MARC-LE-BLANC.**

Date d'affichage
03/04/2026

Etaient présents **:**
M. GAIGNE Olivier, Mme GAUTON Gaëlle, M. LETELLIER Daniel, Mme PRIOUL Joëlle, M. VASLET Didier, M. LEGAVRE Jean-Luc, M. GERVIS Philippe, M. QUERRY Christophe, Mme GOBÉ Ghislaine, Mme LENDORMY Clémence, Mme LEUTELLIER Evelyne, M. CÔTE Arnaud, M. NOUHAUD Cyril, Mme GUILLOT Annabelle, Mme BROSSAY Aurélie, Mme MARTIN Sylvie, M. LOISEAU Frédéric, Mme BOUGOUIN Vanessa, M. HURAUX Alexandre, Mme GOBÉ Dorianne.

Absents excusés **:**
Mme BOCCARD-FERRAND Marie-Odile a donné pouvoir à Mme PRIOUL Joëlle
M. JUHEL Arnaud a donné un pouvoir à M. HURAUX Alexandre
M. MARIE Christophe

Madame GOBÉ Dorianne a été nommée secrétaire.

Nombre de conseillers
En exercice : 23 Présents : 20 Votants : 22

2026.04.27) FIXATION DU NOMBRE DE MEMBRES DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CCAS

Le maire expose au conseil municipal qu'en application de l'article R 123-7 du code de l'action sociale et des familles, le nombre des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS) est fixé par le conseil municipal. Il précise que leur nombre ne peut pas être supérieur à 16 (et qu'il ne peut être inférieur à 8) et qu'il doit être pair puisqu'une moitié des membres est désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par le maire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- FIXE le nombre de membres de la commission administrative du CCAS à 8, dont 4 membres issus du Conseil municipal et 4 membres nommés par le Maire parmi les personnes non

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 035-200084069-20260402-20260427-DE

membres du Conseil municipal qui participent à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.

Rendu exécutoire
après dépôt en
Préfecture le
Et publication le

LE REGISTRE DUMENT SIGNE
POUR EXTRAIT CONFORME
A ST MARC LE BLANC,
Le 3 avril 2026

Le Maire :

O. GAIGNE